

# Évolutions démographiques et familiales en France

par Denise Arbonville et Catherine Bonvalet

Institut national d'études démographiques.

En cinquante ans, la famille s'est transformée et de nouveaux modes de vie ont émergé : vie solitaire avec ou sans enfant, vie en couple non marié ou en famille recomposée. La famille a accompagné les transformations de la société marquées par l'autonomie croissante des individus que les progrès économiques et technologiques ont permise. En France, au cours des quarante dernières années, les changements démographiques ont été très profonds, comme dans l'ensemble du monde. De même que dans les autres pays industrialisés, les évolutions les plus notables sont la forte augmentation de la longévité, le bouleversement de la fécondité, la baisse de la nuptialité, la hausse de la divorcialité et la multiplication des naissances hors mariage.

## Une population vieillissante grâce aux améliorations des conditions de vie

L'espérance de vie moyenne a beaucoup progressé depuis la Seconde Guerre mondiale avec l'amélioration continue des techniques et des équipements sanitaires, la diffusion d'une couverture sociale à la quasi-totalité de la population et, bien sûr, l'élévation générale du niveau de vie dans toutes ses composantes : alimentation plus standardisée et moins chère, meilleur confort de logement, meilleurs systèmes sanitaires, meilleurs niveaux d'éducation et d'information de masse, meilleur revenu, emplois moins pénibles (tertiarisation) et meilleur contrôle de la pénibilité du travail, etc.

En cinquante ans, la durée de vie moyenne a ainsi augmenté de 11,8 ans pour les hommes et de 13,5 ans pour les femmes pour atteindre respectivement 75,5 ans et 83 ans en 2001. La répartition de la population par âge a subi de larges varia-

tions qui se traduisent par un important vieillissement de la population : les personnes âgées de plus de 60 ans regroupent 20,6 % de la population en 2001 (contre 16 % en 1950), et 7,4 % des personnes ont plus de 75 ans en 2001 (contre 3,6 % en 1950). L'importance croissante de la population très âgée explique que l'intensité totale de la mortalité reste relativement constante ces dernières années, malgré des gains persistants de longévité aux âges les plus élevés : la population des plus de 75 ans a ainsi augmenté, depuis 1950, de 3 millions de personnes pour atteindre un effectif de 4,5 millions en 1999. Ces améliorations de l'espérance de vie impliquent une diminution marquée des risques de mortalité à tout âge, mais, surtout, le risque couru par les enfants a singulièrement baissé : le taux de mortalité infantile a été divisé par dix en cinq décennies (de 52 ‰ en 1950 à 4,8 ‰ en 1999).

## De profondes évolutions des comportements reproductifs

Aussi, les moins de 20 ans ne représentent plus que 25,6 % en 1999 contre 30 % en 1950. Mais la représentation décroissante des plus jeunes dans l'ensemble de la population est également liée aux profondes transformations qui ont affecté les comportements de fécondité. Le taux brut de natalité a décliné de 20,6 ‰ en 1950 à 13,2 ‰ en 2000, tandis que l'indice synthétique de fécondité a baissé de 2,93 enfants/femme à 1,90 enfant/femme sur la même période. Cette diminution marquée de la fécondité recouvre des évolutions importantes des comportements reproductifs au fil du temps. De la période après guerre et jusqu'en 1965, on assiste au *baby-boom*. En 1954, parmi les ménages, on recense 40,7 % de familles avec

Cet article est tiré d'une recherche comparative réalisée par l'Institut national d'études démographiques (INED), dans le cadre d'un groupe de travail du GIS Socio-économie de l'Habitat sur le lien familial, l'urbanisation et l'habitat en France et en Europe du Sud. Ces travaux seront publiés dans un cahier de l'INED à paraître en 2004.

## Évolution de la taille des familles de 1954 à 1999

Années	Nombre de ménages	Répartition des familles avec au moins un enfant âgé de moins de 16 ans						
		En % du nombre de ménages	Selon le nombre d'enfants (en %)					Ensemble
			1	2	3	4 et plus		
1954	13 418 040	40,7	44,4	29,5	14,7	11,4	100	
1962	14 561 620	41,3	41,5	29,4	15,5	13,6	100	
1968	15 762 508	39,6	42,0	30,3	15,2	12,5	100	
1975	17 744 985	38,4	44,4	32,2	14,1	9,2	100	
1982	19 588 924	35,7	45,8	35,8	13,1	5,3	100	
1990	21 542 152	31,4	45,8	36,2	13,3	4,6	100	
1999	23 808 072	28,3	46,9	37,0	12,4	3,7	100	

Source : INSEE, Recensements de la population.

des enfants âgés de moins de 16 ans et 39,6 % en 1968. En revanche, en 1997, ces familles ne représentent plus que 28,3 % des ménages.

Entre la fin des années soixante-dix et le début des années quatre-vingt-dix, les familles qualifiées de « très nombreuses » se sont raréfiées. Les familles de plus de quatre enfants représentaient 12,5 % des familles, alors qu'elles sont (devenues) marginales en 1999 (3,7 %). En revanche, les familles de trois enfants ont maintenu leur représentation dans l'ensemble des familles de ce type (14,7 % en 1954, 12,4 % en 1999).

### En 1999, l'âge moyen à la maternité est de 29,2 ans

À partir du milieu des années soixante débute la « seconde révolution contraceptive » qui voit la généralisation du recours à la contraception à l'ensemble des femmes : on note l'effondrement de l'indicateur conjoncturel de fécondité sur dix ans environ, puis sa stabilisation au cours des vingt dernières années. De fait, si la fécondité totale s'est effectivement réduite, avec une descendance finale de 2,63 enfants/femme pour la génération 1930 et 2,22 pour la génération 1945 (2,11 pour la génération 1950), on observe d'abord une forte diminution de la fécondité aux âges les plus jeunes puis une reprise aux âges les plus élevés : l'âge moyen à la maternité atteint ainsi 29,2 ans en 1999 (26,5 ans en 1950).

Le retard pris dans la constitution des familles par les femmes au début de leur vie féconde, en particulier par celles nées à partir de la fin des années cinquante, est partiellement rattrapé ensuite et de plus en plus fréquemment après l'âge de 30 ans : les femmes de la génération 1955 ont finalement une descendance à 39 ans

très proches de celles des femmes nées en 1950 (207 enfants nés pour cent femmes de la génération 1950 contre 208 pour la génération 1955), même si descendance atteinte à 34 ans par celles nées en 1960 est inférieure à celle de la génération 1955 (respectivement 190 et 192 enfants pour cent femmes).

Il faut noter l'apport des immigrés dans la fécondité française. La part des enfants ayant au moins un parent immigré représentait 8,3 % des naissances dans les années cinquante-cinq–cinquante-neuf et représentent 16,9 % dans les années quatre-vingt-dix : (6,3 % ont deux parents immigrés, 7 % le père et 3,6 % la mère).

La baisse de la fécondité coïncide avec un retournement des comportements vis-à-vis de l'institution du mariage. Le taux brut de nuptialité (qui se rapporte à l'ensemble de la population) décroît de presque la moitié en cinquante ans. D'une part, on se marie de moins en moins, particulièrement dans les décennies soixante-dix et quatre-vingt. D'autre part, on se marie de plus en plus

### Descendance atteinte dans les générations selon l'âge (nombre d'enfants pour 100 femmes)

Années	24 ans	29 ans	34 ans	39 ans	49 ans
1930	90	177	231	256	263
1935	89	181	233	254	258
1940	96	181	225	238	242
1945	99	174	206	219	222
1950	89	154	192	207	211
1955	77	148	190	208	-
1960	66	139	184	206	-
1965	49	117	170	-	-
1970	37	103	-	-	-

Source : Vingt-huitième rapport sur la situation démographique de France, INED-ministère de l'Emploi et de la Solidarité, 1999.

Lecture du tableau : en moyenne, à 24 ans, 100 femmes de la génération 1930 ont donné naissance à 90 enfants ; au même âge, 100 femmes de la génération 1965 n'ont donné naissance qu'à 49 enfants.

tard. L'âge moyen au mariage augmente, en effet, constamment : de 24,5 ans pour les hommes et 22,5 ans pour les femmes des générations nées au début des années quarante, il passe à 29,4 ans pour les hommes et 27,6 ans pour les femmes des générations 1968-1969.

## La remise en question de la vie en couple

Mais cette diminution et ce retard de la nuptialité correspondent surtout à une remise en question drastique de la vie en couple et à un bouleversement complet des comportements conjugaux. En effet, la contrepartie directe de ces tendances est une augmentation remarquable de la cohabitation hors mariage (évaluée à 16 % des couples en 1998 (1)), ainsi qu'une relative diminution de la mise en couple, tandis que, simultanément, s'accroît fortement l'instabilité des cellules conjugales. L'indicateur de divortialité commence à augmenter dès la fin des années soixante, c'est-à-dire avant la loi de 1975 autorisant plus largement le divorce. Le maximum de divorces a été atteint en 1995 avec un nombre de 119 000. Depuis, on observe une relative stabilité liée à la chute de la nuptialité des années 70-80. Depuis 1995, l'indicateur conjoncturel oscille entre 38 et 39 divorces pour 100 mariages. Ainsi, près de 37 % des mariages de 1985 se termineraient par un divorce contre 29 % en 1970 et 16 % en 1960.

En 1999, près de 40 % des enfants naissent hors mariage (contre 7 % en 1950). La nuptialité se maintient ces dernières années, voire même augmente très légèrement : le mariage intervient le plus souvent après la naissance du premier enfant

### Âge moyen au mariage des hommes et des femmes de 1943 à 1971

Génération Masculines	Proportion de non célibataires pour 100 hommes		Génération Féminines	Proportion de non célibataires pour 100 femmes	
	à 24 ans	à 30 ans		à 22 ans	à 28 ans
1943	55	81	1945	59	86
1948	56	80	1950	57	83
1953	52	75	1955	53	77
1958	39	64	1960	42	67
1963	23	52	1965	24	54
1965	19	47	1967	19	50
1967	16	44	1969	15	46
1969	12	41	1971	12	43

Source : calculs et estimations à partir de données INSEE, Prioux F., 2002, *L'évolution démographique récente*, Population, n° 4-5.

pour « régulariser » la situation. Mais, avec la multiplication des divorces ou des séparations, on assiste à une hausse des remariages, de nombreuses familles se « recomposent », tandis que de « vieux concubins » se décident finalement à se marier pour des raisons fiscales ou patrimoniales.

L'évolution démographique (longévité, baisse de la natalité, émergence de nouveaux comportements par rapport au mariage) se traduit par une transformation radicale de la structure des ménages, c'est-à-dire de la composition des groupes domestiques. Comme pour les tendances démographiques, on observe, en France, les mêmes évolutions que dans la plupart des pays industrialisés : montée des personnes seules, augmentation des familles monoparentales et des couples non mariés ou sans enfants, diminution des familles nombreuses.

## Forte augmentation des personnes seules

Le nombre de ménages d'une seule personne est certainement l'un des changements les plus profonds de notre société. Autrefois, les personnes isolées se rattachaient souvent à un ménage soit en tant qu'employé, soit en tant que frère, sœur, parent d'un membre du couple constituant le noyau principal du ménage. En France, en 1856, les personnes vivant seules ne constituaient que 11,6 % des ménages. L'évolution récente montre l'éclatement des groupes domestiques complexes en plusieurs ménages. En 1999, le nombre de personnes vivant seules représentent presque un ménage sur trois (31 %) contre un sur cinq en 1962 (19,6 %). Cette forte augmentation est d'abord liée au gain d'espérance de vie. Les personnes seules sont surtout des veuves âgées qui désirent garder leur autonomie et rester chez elles le plus tard possible (30 % des ménages d'une seule personne). On constate que la propension « à vivre seul » des personnes âgées s'est fortement accrue au cours des dernières décennies avec l'augmentation du revenu et l'amélioration du confort des logements. Cependant, depuis quelques années, la proportion de personnes seules a diminué pour les femmes âgées de 62 à 78 ans car, avec l'élévation de l'espérance de vie, les veuvages se font plus tardifs (Prioux, 2002).

La croissance du nombre de personnes seules est aussi liée au mode de vie des jeunes. On note un accroissement massif de l'effectif des célibataires

(1) Entre le 15 novembre 1999 et le 31 mars 2002, 55 643 Pacs ont été conclus en France métropolitaine.

## Répartition des ménages de 1962 à 1999

Type de ménage	Recensements				
	1962	1975	1982	1990	1999
Personnes seules	19,6	22,2	24,6	27,1	31,1
Hommes	6,2	-	8,5	10,1	12,4
Femmes	13,4	-	16,1	17,1	18,5
Familles monoparentales	4,1	4,1	4,3	5,3 7,2 (1)	8,0 (1)
Familles principales comprenant un couple	70,6	68,8	67,0	63,6	58,9
. couple sans enfant	25,0	25,0	27,5	27,8 25,2 (1)	26,0
. couple avec enfant(s)	45,6	45,6	39,5	35,8 38,4 (1)	32,9
Plus d'une personne sans famille	5,7	5,7	4,1 2,1 (1)	3,9	2,5 (1)
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Source : INSEE, Recensements de la population.

Champ : ménages de France métropolitaine.

(1) Nouvelle définition des enfants des familles.

vivant seuls, notamment pour les hommes âgés de moins de quarante ans : l'ensemble des ménages formés par un célibataire seul représente ainsi, en 1996, près de la moitié des ménages d'une seule personne (44 %). Le recul de l'âge au mariage et de la mise en couple, la préférence accrue des jeunes pour l'autonomie résidentielle en sont les principales causes, même si depuis une vingtaine d'années on observe une tendance chez les jeunes à rester plus longtemps au domicile parental. Le chômage, la précarité des emplois, les difficultés d'accès au logement ne sont pas étrangers à ce renversement de tendance.

L'analyse détaillée des modes de vie des jeunes âgés de 19 ans à 24 ans montre ainsi que, tandis que les jeunes partent plus tard, ils créent plus souvent des ménages d'une seule personne qu'ils ne le faisaient en 1968 : à cette date, 5,4 % des garçons habitent seuls contre 8,1 % en 1990 ; pour les filles, les chiffres sont respectivement de 4,5 % et 9,6 %.

### Entre 25 ans et 50 ans, les hommes vivent le plus souvent seuls

Moins importante que l'augmentation des effectifs des veuves et des jeunes célibataires, celle concernant les divorcés n'est pas pour autant négligeable. En effet, on constate que, entre 25 ans et 50 ans, les hommes vivent le plus souvent seuls en raison du retard à la première mise en couple mais aussi aux ruptures d'unions plus fréquentes (les hommes vivent seuls tandis que les femmes ayant la garde des enfants forment

ainsi une famille monoparentale). En fait, la montée des personnes seules résulte d'une modification radicale du cycle de vie familial dont le déroulement est moins souvent linéaire. Auparavant les étapes étaient plus tranchées. Les jeunes quittaient leurs parents pour se marier, les divorces étaient moins fréquents, et la période de vie solitaire se situait au moment du décès de l'un des conjoints dans le cas où le parent âgé n'était pas accueilli chez un de ses enfants. Aujourd'hui les jeunes quittent leurs parents le plus souvent pour habiter seul, se mettent progressivement en couple et se séparent de la même façon en cas de mésentente. Ces périodes de vie solitaire aux différents moments de la vie familiale expliquent l'augmentation des ménages jeunes composés d'une seule personne.

### L'augmentation des familles monoparentales

L'accroissement du nombre de parents élevant seuls un ou plusieurs enfants résulte de l'évolution sociodémographique. En 1999, 20 % des familles avec enfants sont monoparentales. Le nombre de familles monoparentales (y compris lorsque la famille monoparentale n'est pas la famille principale dans le ménage) s'élève à près de 2 millions, représentant ainsi une augmentation de 400 000 familles monoparentales par rapport à 1990, soit 24 %.

Cette augmentation est essentiellement liée aux transformations de la monoparentalité. La répartition par état matrimonial a profondément

changé : forte baisse de la représentation des veuves ainsi que des mères encore mariées au profit des mères célibataires et des divorcées. En 1990, 12,2 % des enfants âgés de 15 ans vivaient avec un parent seul ; ils étaient 16,6 % en 1999.

Comme les périodes de vie solitaire, les périodes de monoparentalité sont de plus en plus souvent des périodes transitoires entre deux périodes de vie en couple. Pour certains, la vie familiale est devenue une succession de séquences de vie solitaire, vie en couple, de nouveau vie solitaire avec ou sans enfant en attente d'une nouvelle union.

### Cohabitation hors mariage, familles de deux enfants et couples sans enfant

Depuis une vingtaine d'années, la cohabitation hors mariage a connu un essor considérable. C'est devenu la voie normale de mise en couple chez les plus jeunes. Mais il faut souligner que la cohabitation hors mariage, après s'être surtout développée chez les moins de 30 ans, s'est ensuite fortement diffusée auprès des personnes divorcées ou séparées. En 1968, on comptait 310 000 ménages concubins ; en 2000, ils sont estimés à 2,5 millions, soit 18 % des couples.

Par ailleurs, les nouveaux comportements de fécondité ont entraîné une généralisation des familles de deux enfants aux dépens des familles nombreuses. Par ailleurs, si on considère les couples avec enfants dans l'ensemble des familles, ils ne représentent que 48 % en 1999 contre 54 % en 1990 (33 % des ménages en 1998 contre 46 % en 1962). Ainsi, si le couple avec enfants reste la norme en terme de cycle de vie, il ne l'est plus en termes de structures familiales.

Sous l'effet de divers facteurs – vieillissement de l'âge à la première maternité, recul de la mortalité –, le nombre de ménages composés d'un couple sans enfant a légèrement augmenté. Ils représentaient 25 % des ménages en 1962 contre 28 % en 1990. Il faut noter que, récemment, le recul de l'âge de la décohabitation et la fréquence des séparations aux âges mûrs a freiné la croissance de ce type de ménages. Néanmoins, avec la forte augmentation de la longévité, une nouvelle étape du cycle de vie est apparue : la

période post-parentale ou la période du « nid vide ». En effet, la période d'élevage des enfants ne constitue plus qu'une étape dans la vie d'un couple, étape essentielle certes, mais qui ne représente plus que 20-25 ans dans la vie maritale qui dure 40 à 50 ans pour une majorité des couples.

Cette transformation des structures des ménages est indissociable de l'évolution de la famille qui se caractérise par la montée de l'individualisme, l'indépendance entre les générations adultes, l'émancipation de la femme, la reconnaissance d'autonomie relative des enfants par les parents. Mais cette autonomie résidentielle qui se traduit par l'existence de ménages de plus en plus petits ne signifie pas la disparition ou l'affaiblissement des liens familiaux comme on a pu le penser. Les enquêtes de l'INSEE, la CNAV et l'INED montrent au contraire la persistance des relations de parenté dans la société urbaine.

### Bibliographie

Arbonville D. et C. Bonvalet C., (à paraître), Évolutions démographiques et changements urbains en France. Les transformations de l'habitat depuis 1950, INED, Travaux et documents.

Cassan F., Mazuy M. et Clanché F., 2001, Refaire sa vie de couple est plus fréquent pour les hommes, INSEE Première, n° 797.

M. Chaleix M., 2001, 7,4 millions de personnes vivent seules en 1999, INSEE Première, n° 788.

Cristofari M.-F., Labarthe G., 2001, Des ménages de plus en plus petits, INSEE Première, n° 789.

INSEE, 2002, « Ménages – Familles – Population totale. Tableaux thématiques. Exploitation complémentaire » (recensement de la population de mars 1999).

Prioux F., 2001, L'évolution démographique récente en France, Population, n° 4-5.

Prioux F., 2002, L'évolution démographique récente en France, Population, n° 4-5.